

Lettre de mission de Christine Morin-Messabel
Chargée de mission Egalite, lutte contre les discriminations

Madame la Chargée de Mission, Chère Collègue,

En tant que chargée de mission, vous soutiendrez le déploiement la politique en faveur de l'égalité, de l'inclusion et de lutte contre toutes formes de discriminations sous forme de *sensibilisation, de formation, de communication, de dispositifs engagés* pour et avec les étudiantes et étudiants les personnels au sein de l'Université Lyon 2.

Votre activité consistera notamment à :

- veiller à la mise en place des plans d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- à poursuivre la mise en place d'actions et de dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) ;
- à préciser des indicateurs de suivi du dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations auprès des personnels ;
- à former les personnels de l'Université Lumière Lyon 2 sur les questions en lien avec les discriminations, l'inclusion et sur les questions en lien avec les handicaps ;
- à poursuivre la mise à disposition de la communauté universitaire des ressources sur la prévention des discriminations et sur l'inclusion ;
- assurer le suivi des signalements en lien avec le SSU et les services juridiques dédiés ainsi que le copil cellule de lutte contre le harcèlement, les VSS et les discriminations.

Dans le cadre de vos missions, vous continuerez à développer les partenariats de l'université avec des acteurs académiques, socio-économiques, institutionnels ou associatifs.

En particulier, vous aurez la charge de continuer à représenter l'Université auprès des différents réseaux nationaux de l'enseignement supérieur en lien avec le périmètre de votre charge, ainsi qu'à développer des projets de collaboration inter-universités concernant le plan d'action égalité et les actions à mettre en place pour une politique plus inclusive.

Votre mission prend effet le 18 juin jusqu'à l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente de l'université et donne lieu à une équivalence de 8hETD par période d'un mois de réalisation de la mission.

Je vous remercie, chère collègue, de votre implication dans la réalisation de ces objectifs.

18 juin 2024

Jim Walker

Président par intérim de l'Université Lumière Lyon 2